



## RENTREE 2017 – 2018 : Les nouveautés

### Procédures d'affiliation

L'affiliation, la prise de licences s'effectueront toujours par le webaffiligue.

Par contre dans un souci de simplification :

- Chaque association enverra sa fiche « FORFAIT » correspondant à son école (accompagnée des listes d'élèves par classe pour bénéficier des forfaits-classe) et sa fiche APAC **UNIQUEMENT** à l'USEP 62
- Votre association de coordination vous adressera ensuite une facture.

### COUPS d'POUCE

Les coups d'pouce sont des valorisations d'actions menées par les associations d'école et se traduisent par des retours financiers ou autre en direction de ces mêmes associations.

En 2016/2017, nous avons :

- **Coup d'pouce JNSS \*** : valorisation des actions menées dans le cadre de la semaine du Sport Scolaire encadrant la JNSS. Pour cette année, il s'agira de la semaine du 25 au 30 septembre 2017
- **Coup d'pouce Laïcité \*** : Valorisant des actions d'éducation à la laïcité et à la fraternité dans la semaine encadrant la journée nationale laïcité du 9 décembre. Pour cette année, il s'agira de la semaine du 6 au 12 décembre
- **Coupd'pouce Maternelle\*** : Valorisant les rencontres maternelles en lien avec la semaine départementale de la maternelle et l'opération nationale « les p'tits reporters ». La période reste à définir.

USEP du Pas-de-Calais

55, rue Michelet

62 000 Arras

Tél : 03 21 24 48 60

Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré



## RENTREE 2017 – 2018 : Les nouveautés

En 2017/2018, ces coups d pouce seront reconduits. Viendront s'ajouter :

- **Coup d pouce soutien à la vie associative\*** : valorisant les actions associatives menées dans les associations d'école (ex : AG d'association d'école, prise de responsabilités des enfants dans l'association et/ou l'organisation de rencontres, Assemblée générale d'enfants d'association d'école, ouverture de l'association d'école sur son quartier, publication des associations au Journal officiel)
- **Coup d pouce REP+\*** : Ce coup d pouce vise à permettre à un maximum d'enfants de pouvoir vivre les activités USEP par une prise de leurs licences et donc à développer le projet USEP au sein des associations implantées dans des écoles REP+. Pour ce faire, chaque licence enfant supplémentaire par rapport à 2016/2017 enregistrée sur le webaffiligueaux vacances d'hiver donnera lieu à un retour financier.
- **Coup d pouce rencontres de Cycle 3\*** : valorisant les rencontres USEP ou USEP/UNSS mobilisant des enfants de 6<sup>ème</sup> organisées à l'initiative des associations USEP d'école.

\*Chaque association ne pourra bénéficier que d'un coup d pouce dans chaque catégorie

### **ORGANISATION DES RENCONTRES DEPARTEMENTALES :**

Pour cette année, les rencontres départementales du mercredi s'adresseront le matin aux associations libérées le mercredi matin et l'après-midi aux associations qui travaillent le mercredi matin ; ainsi, TOUS seront en HTS.

### **PARTICIPATION AUX FRAIS DE RENCONTRE :**

Pour les rencontres départementales organisées en **TS**, une participation aux frais d'organisation sera demandée pour chaque enfant non licencié.

**USEP** du Pas-de-Calais

55, rue Michelet

62 000 Arras

Tél : 03 21 24 48 60

Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré